

Saison 2026-2027

Dossier d'inscription

JEUNES (MINEURS)

La FFBaD ayant différencié les prises de licence pour les jeunes et pour les adultes, nos dossiers d'inscription sont, eux aussi, différenciés. **Vous consultez actuellement le dossier d'inscription pour les JEUNES.** Vous y trouverez notamment :

- Cette notice explicative
- Un récapitulatif des dernières informations du club
- Une notice décrivant le « parcours jeunes » au BCE
- La fiche guide des créneaux « Jeunes » du BCE
- Le questionnaire de santé de la Fédération
- L'attestation de renseignement du questionnaire de santé
- Le formulaire de certificat médical, si nécessaire (voir questionnaire de santé)
- La fiche de renseignements du joueur, pour le BCE
- Le formulaire de prise de licence auprès de la Fédération

Il n'est pas nécessaire d'imprimer la totalité du dossier. Seuls les derniers éléments sont nécessaires, soit quatre des cinq dernières pages du dossier.

Documents à fournir pour l'inscription :

- L'attestation de renseignement du questionnaire de santé (page 7)
OU
- Le certificat médical (page 8)
- La fiche de renseignement BCE (page 9)
- Le formulaire de prise de licence FFBaD (pages 10 et 11)
- Votre règlement :
 - par chèque à l'ordre de « BCE 44 »,
 - en espèces,
 - en bons-à-valoir de la Mairie de La Chapelle sur Erdre
 - par e-pass sport ou par passe culture et sport de la Région
 - par virement bancaire. En cas de règlement par virement, l'inscription ne sera validée qu'après constatation du virement par notre trésorier. Votre virement vers le compte **FR76 1470 6000 1322 0737 5800 045** (BIC AGRIFRPP847) devra porter l'intitulé « **LIC. NOM Prénom** » en précisant le nom et le prénom du jeune concerné.

Le certificat médical n'est plus systématiquement demandé (voir questionnaire).

Modalités d'inscription (au choix, parmi) :

- En ligne sur MyFFBad.fr à partir du 1^{er} août (**réinscriptions uniquement**)
- D'ici à la rentrée, par correspondance :

BCE
32 rue des flamants roses
44240 La Chapelle sur Erdre
- Par mail : secretaire@bce44.net – dossiers complets, paiement à faire après retour de validation de l'inscription

Contacts pour tous renseignements :

- Par mail : secretaire@bce44.net
- Par téléphone : 06 41 79 16 98

Comme toutes les associations, le Badminton Club de l'Erdre évolue. Voici les principales nouveautés de la saison 2026-2027.

Début de saison 2026-2027 :

- Les créneaux de la saison 2026-2027 débuteront le lundi 31 août 2026.
- Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale du BCE le jeudi 24 septembre 2026, à 20h00, au CREPS.
- L'AG sera suivie par du jeu libre.

Tarifs :

Les tarifs ont augmentés afin d'assurer l'équilibre financier de l'association :

- Passage à 215 € pour le pôle « Performance - Jeunes »
- Passage à 170 € pour le pôle « Animation - Jeunes »

Gymnases et créneaux

- En complément des créneaux sur lesquels les joueurs sont inscrits, les créneaux « Opposition - Tous publics » sont ouverts et accessibles à tous les adhérents, pour une pratique libre, dans la limite du nombre de terrains disponibles.
- Les créneaux « Opposition - Tous publics » sont aussi ouverts aux jeunes joueurs, sous la responsabilité de leurs parents (voir fiche-créneaux adultes).
- Des créneaux « Tous publics Jeunes » sont aussi ouverts, spécifiquement pour du jeu libres entre jeunes joueurs (voir fiche-créneau jeunes)
- Les joueurs Juniors (U19) seront invités à découvrir les créneaux « adultes » selon les conseils du responsable jeunes.

Prise en charge des inscriptions aux tournois :

- L'inscription sur les tournois jeunes est prise en charge par le BCE, ainsi que le coût associé.
- Il appartient aux parents d'assurer la présence d'un adulte accompagnant pour toute la durée du tournoi (variable selon les résultats du joueur).
- Sur certains tournois, le club peut déléguer un entraîneur pour coacher les jeunes, mais ce n'est pas systématique.
- L'inscription, une fois validée, est définitive.
- En cas de forfait, si l'organisateur ne restitue pas le montant de l'engagement au BCE, le club pourra en réclamer le paiement par le responsable légal du jeune concerné.

BADMINTON CLUB DE L'ERDRE

Parcours Jeunes :

Pour répondre au mieux à leurs attentes, selon les envies et les motivations des enfants, deux pôles distincts apparaissent au sein du Parcours Jeunes du BCE.

- **Pôle Animation :**

Point de départ de tout le parcours jeunes, espace de découverte.

Ce pôle permet aux enfants, dès 6 ans, de découvrir le Badminton sous la forme de situations ludiques. Au delà de la découverte des bases, l'apprentissage des plus âgés sera renforcé afin de continuer leur progression.

La proposition de quelques challenges offre l'occasion d'appréhender la notion de compétition. Cela permet aux entraîneurs de détecter et d'orienter, ensuite, les jeunes souhaitant approfondir cette forme de pratique.

- **Pôle Performance :**

Cette filière accueille les meilleurs joueurs jeunes, de toutes les catégories d'âge. L'objectif est de répondre aux attentes des joueurs les plus motivés, avec une appétence pour la compétition et une forte envie de progresser.

L'intégration à ce collectif se fait sur sélection, en accord avec les entraîneurs.

Le volume d'entraînement y est plus conséquent (2 à 3 fois par semaine), avec du travail au niveau technique, tactique et, bien sûr, physique. Ces exigences plus élevées répondent aux ambitions de progression et de performance des joueurs volontaires.

Les créneaux 2026-2027 sont organisés comme décrit ci-dessous, par âge et par niveau de pratique :

- **Débutant (Animation)**- concerne les Minibads (U9) et les Poussins (U11) débutant la pratique (jeunes nés entre 2017 et 2020).
- **Initiation 1 (Animation)** - concerne les Poussins (U11) et les Benjamins 1 (U12) débutants ou ayant déjà pratiqué l'activité dans le milieu scolaire (jeunes nés entre 2016 et 2018).
- **Initiation 2 (Animation)** - concerne les Benjamins 2 (U13), les Minimes (U15) et les Cadets 1 (U16) débutants ou ayant déjà pratiqué l'activité dans le milieu scolaire (jeunes nés entre 2012 et 2015).
- **Avenir Jeunes (Performance)** - regroupe les Poussins (U11) et Benjamins (U13) compétiteurs, issus du « Dispositif Jeunes » au sein de notre club ou d'un autre club FFBad, le joueur pratique la compétition (jeunes nés entre 2015 et 2018).
- **Elite Jeunes (Performance)** - regroupe les Minimes (U15), Cadets (U17) et Juniors (U19) compétiteurs (jeunes nés entre 2009 et 2014).
- **Jeunes Loisirs (Animation)** - rassemble les Cadets (U17) ou Juniors (U19) non compétiteurs (jeunes nés entre 2009 et 2012).
- **Jeunes Espoirs (Animation)** - rassemble les Cadets (U17) ou Juniors (U19) « petits compétiteurs » (jeunes nés entre 2009 et 2012).
- Les nouveaux joueurs doivent donc intégrer les créneaux **Débutants, Initiations, Loisirs** ou **Espoirs**, sauf s'ils ont déjà pratiqué dans d'autres clubs de badminton - ce point sera validé par les entraîneurs et le responsable jeunes.
- Les joueurs intégrés aux créneaux **Avenir** ou **Elite** le sont sur décision de l'entraîneur
- Les joueurs qui se réinscrivent le font sur le ou les créneaux communiqués à l'intersaison par l'entraîneur

	2019-2020 Minibad - U9	2017-2018 Poussins - U11	2015-2016 Benjamins - U13	2013-2014 Minimes - U15	2011-2012 Cadets - U17	2009-2010 Juniors - U19
Pôle Animation	Débutants ☐					
	Cout. Lundi 17h30-18h30					
	Initiation 1 ☐ Maz. Jeudi 17h30-18h45					
	Initiation 2 ☐ Maz. Jeudi 18h45-20h00					
Pôle Performance	Jeunes Loisir ☐ Bab. Mercredi 18h30-20h00					
	Jeunes Espoir Bab. Lundi 18h30-20h00					
	Avenir Cout. Lundi 18h30-20h00					
	Avenir Bab. Mercredi 18h30-20h00					
Jeu libre	Jeunes Elite Bab. Mardi 18h30-20h00					
	Jeunes Elite Bab. Jeudi 18h30-20h00					
	Tous publics Jeunes (jeu libre) – 12 participants max. Cout. Lundi 18h30-20h00					
	Tous publics Jeunes (jeu libre) – 12 participants max. Bab. Vendredi 18h30-20h00					



QUESTIONNAIRE DE SANTE « SPORTIF MINEUR » PRÉALABLE À L'OBTENTION OU AU RENOUELEMENT DE LA LICENCE D'UN MINEUR AUPRÈS DE LA FFBaD

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille ☐ un garçon ☐	Ton âge	ans
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré(e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐



Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e)?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Si toi ou tes parents avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Vous devez consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient.

Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Dans ce cas un certificat médical est nécessaire pour que tu puisses pratiquer le badminton.

Si toi ou tes parents avez répondu Non à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir.

Attestez simplement, à l'aide de l'attestation ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions.



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

en ma qualité de représentant légal de :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé « Sportif mineur » et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du représentant légal :



GdB

Certificat médical de non contre-indication

Formulaire 01

adoption : CEx du 25 et 26 mai 2024
entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2024
validité : permanente
secteur :
remplace : Chapitre 02.01.F1-2024/1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité :

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen clinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à
*(Signature du joueur ou de son représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »)*

La signature de cet engagement est obligatoire, le modèle ci-dessous est recommandé.

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénom

né(e) le : / /

et, après avoir pris connaissance des recommandations émises par la FFBaD ci-dessus, je certifie que son état de santé ne présente pas de contre-indication à la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD.

JEUNES (MINEURS)

Les informations de ce formulaire sont utilisées pour votre inscription au Badminton Club de l'Erdre (BCE) et pour la prise de licence auprès de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Les informations marquées d'un (*) sont obligatoires. Aucune inscription incomplète ne sera acceptée. Les informations sont conservées par le club pendant un an après la saison de votre dernière inscription.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent en vous adressant à secretaire@bce44.net.

Les informations du formulaire FFBaD sont gérées par la Fédération selon ses modalités propres.

☐ **En cochant cette case, je consens, explicitement, à la collecte par le BCE des données personnelles concernant le joueur mineur dont je suis le responsable légal.**

Merci de remplir ce formulaire en lettres capitales – y compris l'adresse mail.

Nom (*) : Prénom (*) :

Date de naissance (*) : Sexe (*) : ☐ Féminin ☐ Masculin

Adresse (*) :

Code postal (*) : Ville (*) :

Numéros de téléphone (mobile et fixe) :

Adresse mail (*) :

Numéro de licence (si connu) : Classement :

Club d'origine (si changement) (*) :

Choix de créneau Jour (*) : Horaire (*) :

Lieu (*) :

Nom Créneau (*) :

Débutants / Initiation 1 / Initiation 2 / Loisirs / Avenir / Espoir / Elite

Tarif (*) ☐ 170 € - Jeune - Animation (U9, U11, U13, U15, U17, U19)

☐ 215 € - Jeune - Performance (U11, U13, U15, U17, U19)

Paiement par chèque à l'ordre de **BCE44**
ou virement au compte **FR76 1470 6000 1322 0737 5800 045** (BIC AGRIFRPP847)
avec intitulé « **LIC. Nom Prénom** »

Je soussigné(e), , responsable légal(e) du joueur mineur désigné ci-dessus, autorise son inscription au Badminton Club de l'Erdre.

☐ J'autorise le transport de mon enfant sur le lieu des compétitions par des bénévoles ou d'autres membres du club, notamment par covoiturage.

☐ J'autorise les responsables des déplacements à prendre toutes les dispositions en cas d'urgence ou d'accident, notamment en orientant mon enfant vers les services de secours.

☐ J'autorise le BCE à utiliser des photos de mon enfant, prises lors des entraînements, stages ou compétitions, à des fins de communication et de promotion.

Date et signature :

DEMANDE DE LICENCE **2026/2027** POUR LES MINEURS **1**

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exemplaire et remettez le second à votre président(e) de club.

Renouvellement de licence n° (8 chiffres)		Nouvelle licence ☐
Club		
Ligue		Dépt
Nom		Nom de naissance
Prénom		Sexe : F ☐ M ☐ Nationalité
Né(e) le		À (ville, département et pays)
Adresse		
Code postal	Ville	Pays
Tél. fixe : + 33 (0)		Tél. mobile : + 33 (0)
e-mail		

JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP :

- | | |
|--|--|
| ☐ Joueur assis en fauteuil roulant (WH1 / WH2) | ☐ Sourds et malentendants |
| ☐ Joueur debout avec une atteinte du membre inférieur (SL3 / SL4) | ☐ Handicap mental et/ou psychique |
| ☐ Joueur debout avec une atteinte du membre supérieur (SU5) | ☐ Troubles du comportement |
| ☐ Joueur de petite taille (SH6) | ☐ Autre(s) : |

SÉLECTIONNEZ LA OU LES DISCIPLINES PRATIQUEÉ(S) DANS VOTRE CLUB :

- ☐ Badminton
 ☐ Crossminton
 ☐ Racketlon
 ☐ Plumfoot
- ☐ J'accepte que la Fédération et ses organismes déconcentrés utilisent mes coordonnées afin de m'envoyer des informations liées à mon adhésion et au fonctionnement de la Fédération.
- ☐ J'accepte que la Fédération et ses organismes déconcentrés utilisent mes coordonnées à des fins de communication concernant le badminton français, international et les événements de la Fédération.
- ☐ J'accepte que la Fédération transmette mes coordonnées à ses partenaires afin notamment de recevoir des offres privilégiées et sélectionnées par la Fédération.
- ☐ Je ne souhaite pas que l'on puisse accéder à ma fiche résultat personnelle, j'ai conscience que ma participation à au moins une compétition officielle me fera apparaître dans les résultats de compétition et dans le classement de la Fédération conformément au règlement général des compétitions.

Protection des données à caractère personnel : les données font l'objet d'un traitement effectué par la FFBaD pour son propre compte et le compte de ses organismes déconcentrés et clubs affiliés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Badminton, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des licences, l'utilisation et la diffusion d'images ou de sons vous concernant, ainsi que pour l'envoi d'informations postales ou digitales. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public et votre consentement. Ces données seront conservées 50 ans après la fin de validité de votre licence. Votre adresse postale, mail et numéro de téléphone seront supprimés de manière sécurisée à partir de 3 ans après la fin de cette validité. Pendant toute la durée de conservation des données personnelles, et à partir de ce jour, la FFBaD met en place tous les moyens aptes à assurer leur confidentialité, leur exactitude, et leur sécurité, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés et non habilités. L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux collaborateurs de la Fédération et à ses prestataires, aux collaborateurs des ligues, des comités, et des clubs affiliés, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Vos données sont hébergées sur des serveurs localisés en France. Conformément à la loi 78-17 «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime en contactant la Fédération au 01 49 45 07 07 ou par mail : cnil@ffbad.org. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse www.cnil.fr/plaintes.

PRIMO LICENCIÉ OU RENOUVELLEMENT DE LICENCE	► REMPLIR LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ ►	Téléchargez ICI le questionnaire de santé et l'attestation.
	RAPPEL Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, vous devez obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois.	Téléchargez ICI le formulaire recommandé pour le certificat médical.

ASSURANCE

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information FFBaD ci-jointe, et la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corpeel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,32€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire). La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBaD – rubrique assurance.

HONORABILITE

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives, ou d'officiel technique au sens des articles L. 212-9 du code du sport. A ce titre, je consentirai à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la Fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,
 – Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. »

– Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déclarer la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'Agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

DROIT À L'IMAGE CLUB

☐ Je consens et accorde gracieusement à mon club, le droit de capter, par tous moyens, lors de compétitions, d'entraînements ou de toutes activités liées au badminton et/ou à ses disciplines associées, à reproduire et à représenter toutes photographies et/ou vidéos constituant les attributs de ma personnalité (image et/ou voix) ainsi captés (sans limitation de quantité) sur tous supports fixes ou animés et par tous moyens, par tous médias, et ce dans le monde entier, pour toute la durée de protection des droits y afférents, à des fins de promotion et/ou de représentation, sans dimension commerciale, de mon club.

DROIT À L'IMAGE FFBaD ET ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

☐ Je consens et accorde gracieusement à la FFBaD et à ses organismes déconcentrés, le droit de capter, par tous moyens, lors de compétitions, d'entraînements ou de toutes activités liées au badminton organisées par la FFBaD et/ou ses organismes déconcentrés et à reproduire et représenter toutes photographies et/ou vidéos constituant les attributs de ma personnalité (image et/ou voix) ainsi captés (sans limitation de quantité) sur tous supports fixes ou animés, par tous moyens, par tous médias, et ce dans le monde entier, pour toute la durée de protection des droits y afférents, à des fins de promotion et/ou de représentation, sans dimension commerciale, de la FFBaD et de ses organismes déconcentrés.

Signature du licencié ou de son représentant légal

Faire précéder la signature de la mention : « lu, compris et accepté »

LES RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS MINEURS SONT TENUS DE REMPLIR L'AUTORISATION D'INTERVENTION CI-DESSOUS :

Je soussigné(e) : ☐ M. ☐ Mme.

Nom

e-mail

Tél

Agissant en qualité de : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Tutrice

autorise pour mon fils, ma fille, mon pupille, ma pupille, le responsable du club à faire intervenir les services de santé publics en cas d'accident corporel de l'enfant.

Nom de l'enfant

Prénom

Le / /

Signature du représentant légal

NIVEAU DE GARANTIES DE L'ASSURANCE GENERALI

2

Résumé des contrats GENERALI n° AN987 507 et EUROP Assistance n°58.223.892

VOUS ÊTES LICENCIÉ À LA FFBAD, VOTRE LICENCE COMPREND :

1/ Une garantie Responsabilité Civile obligatoire : Incluse dans la licence, elle vous assure pendant la pratique de votre activité sportive FFBAD contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers. Tous les détails sur le site internet de la FFBAD.

2/ Une garantie Accident Corporel non obligatoire :

La FFBAD attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Dans ce cadre, la FFBAD propose à ses licenciés trois formules d'assurance :

- Une garantie « Accident Corporel de base » incluse dans la licence ;
- Deux options complémentaires A et B permettant d'augmenter les montants garantis par la garantie de base.

Le détail de ces garanties vous est présenté ci-dessous et dans les notices d'information GENERALI référencées « Assurance FFBAD » en libre consultation sur le site internet de la FFBAD.

GARANTIE ACCIDENT CORPOREL DE BASE (0,32 € TTC)

NATURE DE LA GARANTIE ACCIDENT	MONTANTS GARANTIS		
	LICENCIÉS	DIRIGEANTS	ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
Décès	10.000 €	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	30.000 € /pers. x taux d'invalidité	40.000 € /pers. x taux d'invalidité	80.000 € /pers. x taux d'invalidité
Indemnité Journalière en cas d'arrêt de travail	Néant	Néant	Maximum 60 € par jour pendant 365 jours au plus, franchise 7 jours
Frais de traitement (1)	1.500 € par sinistre		
Premier appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	100 € par victime et par accident		
Dépassements d'honoraires (1)	Maximum 250 € par sinistre		
Hospitalisation	100% du forfait hospitalier		
Optique (1)	350 € par bris		
Soins dentaires et prothèses (1)	1.000 € par sinistre		
Frais de remise à niveau scolaire	50 € par jour, maximum 60 jours après application d'une franchise de 10 jours		
Centre de traumatologie sportive (1)	Maximum 4.500 €		
Remboursement cotisation club et licence suite à accident corporel couvert par le contrat et entraînant un arrêt total d'activité sportive médicalement justifié.	Sur justificatifs: max 250 € par sinistre. Remboursement au prorata de la période de non activité Franchise relative de 3 mois		

(1) Sous déduction des prestations servies par la Sécurité Sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels.

ASSISTANCE RAPATRIEMENT PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR EUROP ASSISTANCE CONTRAT N°58.223.892 APPELEZ LE +33.(0)1.41.85.81.02	Rapatriement : frais réels Frais médicaux à l'étranger (1) : 152.500 €
--	---

OPTIONS A ET B COMPLÉMENTAIRES À LA GARANTIE DE BASE

Les options vous permettent d'améliorer votre couverture d'assurance et ainsi d'être encore mieux protégé lors de la pratique de votre sport. Les montants indiqués dans le tableau se substituent aux montants de la garantie de base.

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 10,12 € TTC	OPTION B 19,62 € TTC
Décès	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	40.000 €	80.000 €
Indemnités journalières (après application d'une franchise de 7 jours)	30 € par jour pendant 365 jours	60 € par jour pendant 365 jours

Attention : si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de base, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

MODALITÉS D'ADHÉSION AU CONTRAT

Le licencié ayant postulé à la licence FFBAD est couvert automatiquement au titre des garanties de base du contrat qui lui sont applicables. Il peut refuser d'adhérer à la garantie de base « accident corporel » par écrit (procédure obligatoire), directement auprès de son club et à l'aide du document « refus des garanties accident corporel » en ligne sur le site internet de la FFBAD. S'il désire bénéficier d'une garantie plus étendue au travers des options complémentaires A ou B, le licencié devra utiliser le bulletin d'adhésion dédié et en ligne sur le site internet de la FFBAD. Le complément de prime dû à l'augmentation des garanties sera réglé directement auprès d'AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09.

VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE

Le contrat se compose du présent formulaire de demande de licence et des notices d'information référencées « Assurance FFBAD » dont le licencié reconnaît avoir reçu un exemplaire.

PRISE D'EFFET DES GARANTIES/DURÉE

La garantie prend effet le jour de l'enregistrement de la licence auprès de la FFBAD et du règlement de la prime correspondante.

Elle prend fin le jour où la licence FFBAD pour la saison en cours n'est plus valide.

ASSUREUR

GENERALI IARD, SA au capital de 59.493.775 €, Entreprise régie par le code des assurances - 7 Bd Haussmann 75456 PARIS Cedex 09 - RCS PARIS 552062663 - Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel 61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09.

Les relations précontractuelles et contractuelles sont régies par la Loi Française. La langue des relations précontractuelles et contractuelles est le français.

MODALITÉS D'EXAMEN DES RÉCLAMATIONS

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI - SERVICE RÉCLAMATIONS - 7, Boulevard Haussmann - 75456- PARIS Cedex 09

INFORMATION RELATIVE À LA VENTE A DISTANCE

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse :

AIAC - 14 rue de Clichy - 75311 Paris Cedex 9

« Je soussigné(e) _____, renonce par la présente à l'adhésion au contrat d'assurance Individuelle Accident n° AN987.507 que j'avais souscrit à distance le _____. Les garanties cessent à la date de réception de la renonciation. Le cas échéant, les cotisations déjà versées me seront remboursées à l'exception de celles correspondant à la période de garantie écoulée.

Fait à _____, le _____.

Signature du licencié »

INFORMATION SUR LE CONTRAT

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez :

AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris

N° VERT : 0 800 886 486

Assurance-ffbad@aiac.fr

Les résumés des contrats sont téléchargeables depuis le site internet de la FFBAD - rubrique assurance. Les contrats sont consultables à la Fédération, 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident en ligne que vous trouverez sur le site internet de la FFBAD - rubrique assurance. Un accusé réception comprenant un numéro de dossier et la procédure à suivre pour le meilleur traitement de votre dossier vous seront immédiatement communiqués par Email.

Pour faire appel à EUROP ASSISTANCE :

appelez le +33.(0)1.41.85.81.02.

Attention : aucune prestation d'assistance ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.